

Ecole maternelle
3 rue Maurice Aribaut
31530 Lasserre

PROCES VERBAL
1^{er} CONSEIL D'ECOLE
7 NOVEMBRE 2017

Ordre du jour

1) Présentation des membres du Conseil d'école

Enseignantes : Christine Oriola, Catherine Terrom, Valérie Marquier (directrice), Marie Goudoumé.

Elus / représentants des municipalités : Valérie Pinel (1^{ère} adjointe Mairie de Lasserre, commission scolaire), Muriel Moreau (élue Mairie de Lasserre, représentante de la commission scolaire et périscolaire au Sivom), Guilène Richet-Durtaut (responsable service animation sivom, responsable personnel entretien et cantine sivom, directrice alae multisites)

Parents délégués : Julie Fleuriault, Stéphanie Casato, Mme Goyon, Mr Richard, Céline Quaillet, Christelle Dumas.

Excusés : Mr Unal (IEN circonscription de Léguevin), Emilie Porras (enseignante),

2) Alae

- Présentation de l'équipe :

Même équipe de direction : Laura. Equipe d'animation : Ophélie, Anaïs, Ghislaine (occupe aussi le poste remplaçante atsem), Magalie (facturation et animation). Ponctuellement Nicolas (aussi sur élémentaire) et il y aura des stagiaires sur l'année.

Ophélie partira en février et 1 recrutement à prévoir.

- Effectifs de fréquentation :

16 à 24 enfants le matin, 84 à 91 à midi (la moyenne de fréquentation monte au cours de l'année), 38 à 48 le soir. A midi, légère hausse sur la cantine à surveiller.

Taux d'encadrement 1 adulte pour 14 enfants, 8 personnes à midi dont 4 atsems qui renforcent l'effectif d'animation entre 12 et 14h (du fait des contraintes sur ce temps) et 3 animateurs le soir.

3) Rentrée scolaire 2017

- Effectifs élèves : 107 élèves à la rentrée (2 élèves n'ont pas fait la rentrée), 105 élèves depuis le 06/11/2017 (2 élèves ont déménagé pendant les vacances de Toussaint).
- Répartition des classes : PS (24), MS (28), MS-GS (26 : 16 MS + 10 GS), GS (27)
La moyenne est de 26,25 élèves par classe.
- Organisation de l'équipe pédagogique :
 - a. répartition des enseignantes et des Atsems : PS Valérie Marquier/Emilie Porras (mardi + 1 mercredi par mois), l'Atsem est Fabienne Bocher ; MS Christine Oriola, l'Atsem est Stéphanie Moya Caro ; MS-GS Marie Goudoumé, l'Atsem est Corinne Carnazza ; GS Catherine Terrom, l'Atsem est Nathalie Sautré.

- b. Le poste d'Atsem à temps partiel a été modifié pour un temps plein. C'est la classe de GS qui en bénéficie. L'ensemble des enseignantes ainsi que les parents d'élèves remercient le Sivom pour cet effort. A revoir chaque année en fonction des effectifs et du budget.

4) Règlement intérieur

- Présentation des modifications

L'équipe pédagogique souhaiterait apporter les modifications suivantes : paragraphe *Vie scolaire* :

« L'école ne pourra être tenue pour responsable de la perte ou la dégradation d'objets de valeur. Pour des raisons de sécurité, les chaînes autour du cou, les boucles d'oreilles pendantes ainsi que les écharpes et **tours de cou longs** sont interdits. **Les parapluies ne doivent pas être laissés au porte manteau.** »

- Vote du règlement : le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

5) Temps de repos

- Organisation matérielle de la sieste des PS

Tous les élèves de PS sont présents l'après-midi. Tous ceux qui dorment sont couchés dans les 2 dortoirs de l'école. Il reste 16 lits dans le dortoir de Stéphanie Moya Caro.

- Organisation du temps de repos des MS

16 moyens qui ont besoin de dormir sont couchés au dortoir. Les autres enfants se reposent dans la classe de MS et de PS : ils sont allongés sur des tapis et des serviettes.

6) Coopérative scolaire

Mandataire : Christine Oriola

- Bilan financier

	ENTREES	SORTIES	
Solde au 1 ^{er} septembre 2017			861,48 €
Adhésion de la coopérative scolaire à l'OCCE		256,41 €	
<u>Divers achats</u> Participation prix des incorruptibles Abonnement Milan « Histoires pour les petits » Fournitures projets de classe		89,14+74+131,69= 294,83 €	
Participation libre des parents d'élèves	437+245+169+192= 1043 €		
	TOTAL ENTREES : 1043 €	TOTAL SORTIES 551,24 €	NOUVEAU SOLDE : 1353,24 €

Participation coopérative scolaire : 42 familles sur 102.

- Financements à prévoir (sorties et entrées prévues)

Adhésion à l'Usep : 6 € par enfant (486 € pour les trois classes concernées) et 15€ par adultes.

Ecole au cinéma : 2,80 € par élève, par projection (898,80 € pour les quatre classes).

Il va y avoir une vente de photographies scolaires organisée par les enseignantes. Les bénéfices sont reversés à la Coopérative scolaire.

Les parents d'élèves de la FCPE organisent une vente de chocolats de Noël.

7) Sécurité dans les écoles

- Présentation des exercices réalisés

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 26 septembre 2017. Les élèves, les enseignantes, les Atsems et AVS étaient prévenus. 100 élèves étaient présents, 9 adultes. Le temps d'évacuation a été de 1min40. L'exercice s'est bien déroulé. Les points à souligner sont les suivants :

- Le système d'alarme n'est pas audible dans le préfabriqué au fond de la cour (1 adulte de la classe de Mme Marquier ou Mme Oriola ira prévenir lorsque les élèves sont en sécurité).
- Pas de bloc de déclenchement dans les préfabriqués.
- Les consignes d'évacuation ne sont plus affichées dans toutes les classes. Ce point a été régularisé par Mme Marquier.

Suite à l'évacuation réalisée en septembre 2014, une régularisation du dispositif d'alerte/d'évacuation avait été demandée : des contrôles ont été réalisés (vérification/contrôle des blocs d'éclairage de sécurité et des alarmes incendies) (envoi du compte rendu par mail par le Sivom le 06/01/2017) : la directrice souhaiterait savoir si les travaux en attente ont été réalisés pendant les vacances d'été 2017 ? Pas de retour du Sivom.

Un exercice dans le cadre du PPMS attentat/intrusion a eu lieu le 17 octobre 2017. Les élèves, les enseignantes, les Atsem et AVS étaient prévenus. 99 élèves ont participé à cet exercice, avec 9 adultes. L'exercice a duré 10 minutes. Les élèves ont été sensibilisés à l'exercice plusieurs fois avec leur enseignante. Il n'y a pas eu de pleurs.

Les points soulignés par les enseignantes :

- La présence d'élèves et/ou d'adultes des deux préfabriqués aux toilettes, dans la salle de motricité ou en atelier de cuisine : il sera nécessaire de communiquer lors du déclenchement de l'exercice pour que les enseignantes sachent que leurs élèves soient pris en charge par les collègues.
- La directrice doit faire le point avec Grégory Lenfant pour la pose de loquets pour les portes intérieures de l'école.

Les comptes-rendus ont été envoyés au Sivom ainsi qu'à l'Inspecteur de circonscription.

- Présentation des exercices à réaliser

2 exercices incendies sont à prévoir, ainsi que 1 exercice de PPMS (risques majeurs). Les dates ne sont pas fixées (en général un exercice de chaque par trimestre) pour le moment. Pour ne pas fausser la situation et l'effet de « surprise » les dates ne sont pas communiquées aux parents d'élèves.

8) Projet d'école

- Présentation du volet annuel.

Le projet d'école arrive au terme des trois années de mise en place. Les enseignantes doivent procéder au bilan et à la réécriture.

Le volet annuel est axé sur le domaine Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique, et donc la motricité.

Les classes de MS et GS ont adhérées à l'association. Association qui apporte des ressources matérielles et pédagogiques et organisent des sorties au cours de l'année.

3 rencontres sportives : une randonnée contée, une rencontre autour de la danse, et une rencontre multi sport. Adhésion de 6€ par enfant et de 15€ par adulte.

Il y aura un axe autour du langage écrit et de la compréhension d'albums. Les enseignantes participent au projet mené par les Incorruptibles. Les 4 classes sont inscrites, 5 albums sont présentés et lus aux enfants.

L'objectif est de mener les élèves à exprimer et donner leur avis sur des albums choisis. Un vote argumenté pour le livre préféré clôture le projet. Un vote à faire remonter au mois de mai.

- Présentation des volets reconduits :

- APC : les APC ont lieu les lundis, mardis et jeudis, de 13h30 à 13h55. Les élèves de GS sont accueillis. Les enseignantes répondent à des difficultés ponctuelles rencontrées par les élèves. Ce dispositif pourra être proposé aux Moyens en période 3, voire période 4 en fonction des besoins.

- Liaison GS/CP

Les enseignantes de GS rencontrent l'enseignante de CP le 13 novembre.

Plusieurs rencontres sont prévues entre les classes :

- Une rencontre sportive et un temps de récréation.

- Une rencontre autour de la découverte du monde ou des Arts (selon les projets dans les classes).

- Une dernière pour un échange de classes. Les GS découvriront l'école élémentaire et le self, ils restent déjeuner à la cantine.

- Une sortie commune peut être envisagée, en fonction des projets et du budget de la Coopérative scolaire.

- Préparation à la scolarisation : le projet d'accueil des futurs Petits est en phase de réécriture puisque Mme Coumel Gendre qui gère ce dossier est partie du Centre Social de Lévigac. La personne qui la remplace a pris contact et doit s'appropriier le projet. Il aura lieu cette année, sous des formes différentes.

- Langues étrangères : un décloisonnement se fera pour les GS en anglais en période 4 ou 5.

9) Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire a été communiqué aux familles dans le cahier de liaison dès la rentrée scolaire.

Les parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole souhaitent connaître les aménagements prévus du 7 au 11 mai 2018 : il n'y a pas eu de communication académique sur ce point. Aucun aménagement n'est prévu cette semaine là. De même, à ce jour, il n'y a aucune communication concernant le Pont de l'Ascension : les élèves ont classe le vendredi 11 mai 2018.

10) Locaux / Equipements

- Alae : bilan du déménagement

Décision prise à la suite du choix du conseil général de faire faire des cartes de bus pour tous les enfants utilisant l'alae. Cartes payantes pour la plupart des enfants. Donc le choix a été fait de rapatrier l'alae sur la maternelle. Ce qui a été possible grâce à la présence du préfabriqué et la possibilité d'utiliser les salles de classes pour le goûter et les activités et la salle du foyer. Pour les enfants cela crée moins de contraintes.

Pour les activités, les enfants restent dans les locaux de maternelle qu'ils connaissent et dont ils connaissent les règles.

Contraintes l'hiver, il faut sortir pour aller aux toilettes.

- Cantine : où en est le projet de création de la cantine ?

La présidence du Sivom a été reprise par Mme Milhès, le projet de création d'une nouvelle école maternelle semble trop coûteuse, le Sivom s'oriente vers la construction d'une cantine de 76 rationnaires donc 2 services avec un bloc sanitaire, plus une classe supplémentaire qui jouxterait la cantine et 20 m² pour une utilisation en salle des maîtres. Le responsable des travaux maire de Lasserre. Sous 10 jours il y aura estimation du coût.

Le but est de rapatrier la classe du préfabriqué de fond de cours et d'utiliser ce préfabriqué pour l'alae.

Le souhait du Sivom serait que ce projet soit effectif à la rentrée septembre 2018.

Accès de l'école depuis la mairie de Lasserre : des problèmes de sécurité ont été constatés rue des Jardins. Problèmes de stationnement, de vitesse. L'action menée en 2016-2017 par la mairie de Lasserre peut-elle être reconduite ? Réponse de la mairie : oui.

- Accès de l'école par la salle du Temps libre :

Il y a beaucoup de déjections animales. La mairie de Lasserre va sensibiliser les employés sur le nettoyage des déjections et la coupe des végétaux.

- Cour de récréation : des travaux d'amélioration et de sécurisation du sol plus durables peuvent-ils être envisagés ? Le Sivom prend note.
- Projet d'équipement numérique pour l'école : ce sera étudié sur le budget 2018.

11) Rythmes scolaires

Modification de l'organisation du temps scolaire (semaine de 4 jours).

Les enseignants de l'école élémentaire ont demandé que les rythmes scolaires soient modifiés pour un passage à 4 jours à la rentrée de septembre 2018. Une réflexion doit être menée conjointement avec le Sivom, le service d'animation et les deux écoles du Sivom avant le 8 décembre.

Le PEDT arrive à son terme le 16 juillet 2018. Le Sivom doit faire ce bilan avant le 16 avril 2018. Cela va demander du travail et du temps au cours de différentes réunions. Ce nouveau PEDT serait fait de manière plus concertée.

Le Sivom : en conseil syndical ce point a été abordé et s'est positionné sur un maintien des rythmes actuels. La volonté est de se donner le temps de la réflexion et du bilan pour prendre une décision pour la rentrée 2019.

Les parents d'élèves : la position des parents est la même.

Les enseignants : se posent la question en terme d'amplitude horaire pour les enfants.

12) A l'attention du Sivom :

- Tarification Alae/Alsh : suite à la rencontre avec la FCPE, des nouveaux tarifs ont été votés ils sont effectifs au 6 novembre 2017. Pas de rétroactivité possible. Les conditions d'inscription et d'annulation ont été rappelées. Les prélèvements automatiques sont effectués entre le 5 et le 15 du mois.
- Site internet du Sivom : la mise à jour du site est-elle prévue en 2017/2018 ? Ce n'est pas une urgence. Des informations pourront être relayées sur le site de la mairie de Lasserre.
- Livret d'accueil Alae/Alsh est fait, il devrait être distribué dans les prochains jours.

13) Lecture d'une motion par les parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole, représentants de la FCPE

« Les représentants des parents d'élèves de la FCPE des écoles de Pradère et Lasserre souhaitent rappeler l'importance des services périscolaires ALAE et ALSH dans le développement de l'enfant.

Service public d'accueil, outil d'attractivité du territoire et de cohésion sociale, l'ALAE/ALSH contribue à la découverte de la vie en collectivité, à l'éveil, à la mixité sociale et au partage d'objectifs et de réussites en commun. Autant d'éléments éducatifs indispensables à la vie de l'enfant, à sa scolarité secondaire et supérieure, à son insertion réussie dans la vie professionnelle et plus globalement dans la société en tant qu'adulte.

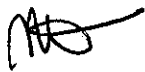
Alors que depuis des années, les gouvernements privilégient les modes de garde individuels et privés par des incitations financières et fiscales, tandis qu'ils fragilisent les collectivités locales porteuses de ces services, il nous paraît indispensable de réaffirmer le rôle essentiel de ce service public et d'appeler les

acteurs, Etat, parents, collectivités territoriales, à sauvegarder un service accessible à toutes les familles, concurrentiel financièrement des modes de garde individuels et de bonne qualité éducative. »

Clôture du Conseil d'Ecole à 20h.

Représentante
du SIVOM

Morvan Olivier



Représentant des
parents d'élèves
FEPE

RICHARD Sylvain



Directrice Ecole Maternelle
Valérie MARQUIER

